

Vous y trouverez

Des ouvrages

romans, policiers, livres en gros caractères, documentaires sur les voyages, la cuisine, le jardinage, l'histoire...

Un fonds local, des biographies, bandes dessinées, albums, contes...

La presse hebdomadaire, revues et magazines...

Des CD de tous genres musicaux : jazz, rock, musique classique, chanson française, musique de films, musique électro, musique du monde, chanson et musique pour enfants...

Des livres enregistrés sur CD romans, policiers, biographies, contes, comptines, albums.

Des DVD de fiction, dessins animés, comédies musicales, concerts, documentaires.

2 rue d'Avranches 50240 SAINT-JAMES

02 33 89 62 36

Animations

Tous les 2 mois, l'heure du conte

est proposée aux enfants

de 3 à 8 ans sur le canton.

St James, et La Croix Avranchin

(les dates et lieux seront affichés)

LA MEDIATHEQUE EN IMAGES



2014
2015



La Médiathèque & ses 2 points lecture



St-James
La Croix-Avranchin
St-Laurent de Terregatte

Horaires d'Ouverture

La Médiathèque de Saint-James

Lundi 10h-12h30

Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30

Vendredi 15h30-18h30

Samedi 10h-12h30

Ces horaires sont valables toute l'année

Les points lecture

Saint-Laurent de Terregatte

Mercredi 14h à 15h30

Samedi 10h30 à 12h

Pendant les vacances et juillet/août
le samedi de 10h30 à 12h

La Croix Avranchin

Mardi de 17h à 19h

Vendredi de 14h à 16h00

Samedi de 10h à 12h

Mêmes horaires pendant les petites vacances

Juillet/août : mardi de 17h à 19h

Accueils de classes et de groupes
sur rendez-vous pour les 3 sites

Tarifs

Inscriptions

Adultes : 10 €

Jeunes 12/18 ans : 5 €

Enfants : 2.50 €

Vacanciers, en plus de la cotisation
annuelle une caution de 40 € sera demandée.

Carte lecteur perdue : 1.50 €

Boîtier CD / DVD abîmé : 0.35 €

Livre / DVD / CD perdu ou abîmé :

valeur du document.

L'autorisation parentale est obligatoire

pour les mineurs



Modalités de Prêt

Modalités de Prêt

La médiathèque est ouverte à tous.

La consultation des documents,
l'écoute de CD et l'accès à Internet
sont libres et gratuits.

L'inscription est obligatoire pour
l'emprunt de documents.

Chaque personne inscrite peut
emprunter 8 documents

4 imprimés,

3 CD,

1 DVD

La durée de l'emprunt est de
4 semaines pour les imprimés et CD,

1 semaine pour les DVD,

La prolongation de prêt est possible si
les documents ne sont pas réservés.